



9

Genève le 29 Juin 1891

A. d. Junkin
30.

F. J. J. J. J.

Monsieur Welte
Président de la Confédération

Berne

Monsieur le Président

Vous m'avez fait l'honneur de me dire récemment que vous considérez comme désirable la multiplication des Bureaux internationaux en Suisse, et ce souvenir m'engage à vous communiquer la circulaire ci-jointe, que je viens de recevoir, en attirant spécialement votre attention sur la phrase que j'ai marquée à la page 7.

Vous y verrez que l'Institut de droit international va être mis prochainement en demeure d'émettre un vœu en faveur de la création d'un nouvel office international, ayant pour objet la publication d'un recueil officiel de traités. Je pressens que cette proposition sera favorablement accueillie, et que le vœu de l'Institut, transmis aux divers gouvernements, ne tardera pas à être énoncé.



Mais il me paraît vraisemblable aussi que, si l'affaire suit son cours de cette manière, le Bureau se tiendra à Bruxelles plutôt qu'à Berne. Il est vrai que, dans l'un des travaux mentionnés au programme (la note de M. le comte Kammarowskij), Berne est indiquée comme devant être le siège de l'institution projetée, mais cette opinion individuelle pourrait bien ne pas prévaloir. J'en vois un indice dans le fait que le programme assimile le futur Bureau des traités à celui qui fonctionne déjà à Bruxelles pour les tarifs douaniers, et aussi dans cette circonstance que le Secrétaire général de l'Institut est un belge influent, qui, tout naturellement, inclinera à faire pencher la balance en faveur de sa patrie.

Préoccupé de cette éventualité, je verrais pour ma part avec satisfaction le Conseil fédéral prendre d'ores et déjà, antérieurement à la session de l'Institut à Hambourg, l'initiative de démarches diplomatiques dans le sens indiqué, car cela trancherait implicitement la question du siège du Bureau en faveur de la Suisse.

Sans entrer dans plus de détails à ce sujet, je me borne, Monsieur le Président, à vous signaler les faits dont j'ai connaissance, laissant à votre patricienne vigilance le soin de décider s'il y a quelque chose à faire dans les circonstances présentes, pour assurer à notre pays le bénéfice d'une création que je serais heureux de voir s'ajouter à celles qui fonctionnent déjà si bien sous votre haute direction.

Agreé, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération
la plus distinguée.

J. Moynier